



Mairie de VAUDRINGHEM
8 Rue de l'Eglise
62380 VAUDRINGHEM

LETTRE D'INFORMATIONS COMMUNALES

TRAVAUX RUE DU BRULÉ :

La rue du Brûlé va être l'objet de travaux de réfection et d'élargissement à partir du 9 mai prochain. Les travaux seront assurés par l'entreprise DUCROCQ TP et devraient durer environ un mois. Ils concernent la tranche allant de l'intersection entre la rue du Brûlé et la rue du Bois jusqu'à l'intersection entre cette même rue et le chemin des Vaulx.

Une déviation sera mise en place qui empruntera la rue du bois, la rue du bout d'amont et la rue de l'église. La rue restera accessible uniquement aux riverains.

Concernant le ramassage scolaire, une information sera délivrée aux riverains pour leur indiquer la marche à suivre.

Le conseil municipal a souhaité que cette rue soit dotée de ralentisseurs afin de préserver la sécurité des piétons et des riverains, ainsi que des enfants et des parents concernés par le ramassage scolaire.

DEMARCHE PLUI DE LA CCPL :

Comme vous le savez, la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) conserve son organisation actuelle dans le cadre de la loi NOTRE. Elle est aujourd'hui engagée dans son projet de territoire, à travers la mise en oeuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), dont l'élaboration définitive devrait avoir lieu en 2018.

Dans ce cadre, la CCPL a mis en oeuvre une démarche participative associant l'ensemble des élus mais également la population dans son ensemble. A ce titre, vous êtes invités à participer aux ateliers participatifs qui auront lieu les 11, 12 et 13 mai prochains à la maison des services de Lumbres.

Tous les renseignements sont disponibles à l'adresse mail suivante :

<http://www.cc-paysdelumbres.fr/Le-Territoire/Le-Projet-de-Territoire>

MANIFESTATION DU 1er MAI :

Le comité des fêtes organisant sa brocante et son tournoi de pétanque annuels, veuillez être informé qu'une déviation sera mise en place, la rue de l'église étant coupée le 1er mai entre les carrefours rue de l'église – rue du Brûlé et rue de l'église – rue du bout d'amont et route de Nielles, et ce de 7 Heures à 19 Heures.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 :

Le conseil municipal vous convie à la cérémonie communale commémorant la capitulation allemande du 8 mai 1945, le rassemblement aux monuments aux morts étant fixé à 11 Heures 30 le dimanche 8 mai. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié servi en salle des TAP, avec une distribution de bonbons pour les enfants.

VILLAGES FLEURIS :

Dans l'optique d'améliorer le cadre de vie de notre village, je souhaiterais entamer une démarche de labélisation „Villages fleuris“. Cette démarche ne peut être que collective. Ainsi, j'invite toutes les personnes intéressées à se rapprocher de la municipalité afin de mettre en oeuvre ce projet, les en remerciant par avance.

Avril 2016